

REGLEMENT DU CRITERIUM TWB 2026

Table des matières

I. CATEGORIES.....	2
II. GENERALITES	2
III. ATTRIBUTION DES POINTS/TOURNOI/CATEGORIE	3
IV. CLASSEMENT FINAL/REGION/CATEGORIE	4
V. TOUR FINAL.....	5
VI. ORGANISATION GENERALE ET REMISE DES PRIX	5

Note :

- ✓ Le terme « joueur » s'applique aux personnes des deux sexes.
- ✓ La notion de « vacances scolaires » fait référence à celles de la fédération Wallonie-Bruxelles.
- ✓ Les règles applicables à toutes les compétitions TWB sont en vigueur.

I. CATEGORIES

Simples

Division	Messieurs	Messieurs 35	Messieurs 50	Messieurs 60
I	BC: 95 à 115 pts	95 à 115 pts	75 à 90 pts	55 à 70 pts
II	75 à 90 pts	75 à 90 pts	55 à 70 pts	35 à 50 pts
III	55 à 70 pts	55 à 70 pts	35 à 50 pts	15 à 30 pts
IV	35 à 50 pts	35 à 50 pts	15 à 30 pts	3 à 10 pts
V	15 à 30 pts	15 à 30 pts	3 à 10 pts	
VI	3 à 10 pts	3 à 10 pts		

Division	Dames	Dames 25	Dames 40	Dames 55
I	BC: 90 à 115 pts	65 à 115 pts	65 à 85 pts	35 à 60 pts
II	65 à 85 pts	35 à 60 pts	35 à 60 pts	15 à 30 pts
III	35 à 60 pts	15 à 30 pts	15 à 30 pts	3 à 10 pts
IV	15 à 30 pts	3 à 10 pts	3 à 10 pts	
V	3 à 10 pts			

	-9 Mixte	JG -11/JF -11	JG -13/ JF -13	JG -15/JF -15
Grade 1	9.1 à 9.5	11.1 à 11.5	13.1 à 13.5	35 à 115 pts
Grade 2	9.3 à 9.8	11.3 à 11.8	13.3 à 13.8	3 à 30 pts
Grade 3	9.6 à 9.8	11.6 à 11.8	13.6 à 13.8	3 à 10 pts

Doubles

Messieurs - Dames – Mixtes

I	120 à 230 pts	V	15 à 60 pts
II	90 à 150 pts	VI	6 à 30 pts
III	60 à 120 pts	VII	6 à 15 pts
IV	30 à 90 pts		

II. GENERALITES

- ✓ Les tournois du critérium sont ouverts à tous les affiliés (TWB et Tennis Vlaanderen), mais seuls les affiliés TWB peuvent obtenir des points.
- ✓ Les 4 régions TWB organisent un Critérium régional dans les catégories décrites ci-dessus et établissent un classement par catégorie des joueurs y participant.
- ✓ Chaque saison, le Critérium débute lors des tournois des congés d'automne et se clôture la semaine I.S.O. n°39 de l'année suivante.
- ✓ Seuls les tournois de la saison en cours sont pris en considération.
- ✓ Les joueurs peuvent récolter des points dans les tournois des 4 régions TWB.
- ✓ Leurs points obtenus sont comptabilisés uniquement pour le classement du Critérium de leur région d'affiliation.

- ✓ Si au cours d'une même saison, un joueur modifie son affiliation d'un club d'une région pour un club d'une autre région, ses points 'Critérium' seront automatiquement transférés dans les classements de sa nouvelle région d'affiliation et son nom disparaîtra des classements de l'ancienne région.
NB : il en est de même lors d'un changement de Ligue (arrivée d'un affilié de Tennis Vlaanderen vers un club de TWB).
 - ✓ Si au cours d'une même saison, un joueur change de catégorie suite à une modification de son classement, ses points sont maintenus dans la catégorie où il les a obtenus.
 - ✓ Lors d'une même saison, et par catégorie, seuls les 8 meilleurs résultats « points » d'un joueur sont pris en compte.
 - ✓ Un joueur peut se qualifier pour un tour final (masters régional ou Wallonie-Bruxelles) uniquement dans la catégorie qui correspond au classement qu'il a obtenu lors du calcul de classement du mois de mai de la saison en cours.
 - ✓ Pour pouvoir se qualifier à une phase finale, le joueur doit s'être inscrit dans sa région d'affiliation, à minimum 3 tournois dans la catégorie pour laquelle il se qualifierait.
 - ✓ Une défaite par WO lors du premier match d'un tournoi n'est jamais prise en considération pour aucun des critères de ce règlement (nombre de tournois, points 'Critérium', etc.).
 - ✓ Les classements régionaux des différentes catégories sont publiés chaque semaine sur le site des 4 régions.
 - ✓ Selon la date programmée pour le tour final (dénommé masters TWB), le classement des joueurs pris en considération pour se qualifier au tour final est celui obtenu :
 - au plus tôt, à l'issue des tournois qui se sont terminés deux semaines avant la date officielle de clôture du tour final
 - au plus tard, à l'issue des tournois qui se sont terminés la semaine précédant la date officielle de clôture du tour final
- N.B. : chaque région choisit une de ces deux possibilités.
- ✓ Tous les tournois d'une même saison sont cependant pris en compte pour l'établissement du classement final des différentes catégories des critériums régionaux.

III. ATTRIBUTION DES POINTS/TOURNOI/CATEGORIE

- ✓ Les tournois Dames 1 et Messieurs 1 attribuent des points 'Critérium', indépendamment de ceux du Belgian Circuit.
- ✓ Les tournois du Belgian Junior Circuit n'attribuent pas de points 'Critérium'.

Toutes les catégories	Vainqueur	Finaliste	1/2 finaliste	1/4 finaliste	1/8 finaliste
2 à 4	5	3,5	/	/	/
5 à 8	7,5	5	3	/	/
9 à 16	10	7	5	/	/
17 à 32	12,50	9	6	3,5	/
33 à 56	15	10	7,5	5	3
57 et +	20	14	10	6	4

- ✓ Les tournois organisés sous forme de poules avec tableau final attribuent des points aux joueurs qualifiés pour le tableau final.

Nb : lorsque qu'il n'y a qu'une seule poule (de minimum 3 et maximum 5 joueurs), des points sont attribués uniquement aux vainqueur et finaliste.

- ✓ Les joueurs qui déclarent WO sont pris en considération pour le calcul du nombre de joueurs par catégorie.
- ✓ Pour obtenir des points, le joueur doit avoir gagné au minimum un match ; une victoire par WO compte pour un match gagné.
- ✓ Une même « semaine calendrier », un joueur peut obtenir des points 'Critérium' dans tous les tournois et dans toutes les catégories auxquels il participe.

Dans ce cas, par catégorie, les points sont comptabilisés de façon cumulée.

- ✓ En cas de participation à deux tournois dans une même catégorie d'une même « semaine calendrier », pour le départage des joueurs en cas d'ex-aequo, les points obtenus dans chaque catégorie sont pris en compte séparément.
- ✓ Lorsqu'un joueur s'inscrit à un nombre supérieur autorisé de catégories et/ou de compétitions (cf. le règlement applicable à toutes les compétitions individuelles, article 4), outre les sanctions déjà prévues (WO dans tous les tournois de la semaine calendrier concernée et 5 points de conduite par « semaine compétition »), il perd tous les éventuels points Circuit obtenus cette semaine-là.
- ✓ Pour les catégories de doubles, les points obtenus sont attribués identiquement aux deux joueurs.

IV. CLASSEMENT FINAL/REGION/CATEGORIE

- ✓ A l'issue de la saison, sur base des 8 meilleurs résultats, le joueur ayant totalisé le plus grand nombre de points Critérium est déclaré vainqueur ; les autres places sont attribuées selon l'ordre dégressif des points obtenus.
- ✓ En cas d'ex-aequo dans une même catégorie, on tient compte du plus grand nombre de tournois gagnés, ensuite du plus grand nombre de finales, puis des ½ finales, et finalement de ¼ finales.
- ✓ Si des joueurs sont toujours ex-aequo dans une même catégorie :
 - On tient compte du meilleur résultat « points » obtenu, ensuite du deuxième meilleur résultat, puis du 3ème etc.
 - Ensuite, c'est le joueur ayant obtenu des points dans le plus grand nombre de tournois qui sera qualifié.

- Ensuite, c'est le joueur ayant joué le plus grand nombre de tournois qui sera qualifié.
- Finalement, c'est le joueur dont le classement fédéral est le plus élevé lors du calcul de classement fin mai de la saison en cours, qui est qualifié. A classement fédéral identique, c'est le joueur avec les points les plus élevés lors de ce calcul de classement, qui est qualifié.

V. TOUR FINAL

	Organisateur	Règlementation	Nombre de qualifiés
Dames et Messieurs (sauf D1 et M1)	TWB	Ladies & Gentlemen Masters	1 joueur/catégorie/région
Vétérans	TWB	Seniors Masters	1 joueur/catégorie/région
Jeunes	TWB	Kid Noize Juniors Masters	2 joueurs/catégorie/région

Dans la mesure du possible, les catégories Dames, Messieurs et Vétérans sont organisées dans un même club; et les catégories Jeunes, dans un autre club.

N.B. : il n'y a pas de tour final pour les catégories de doubles.

VI. ORGANISATION GENERALE ET REMISE DES PRIX

- ✓ Pour les Critériums régionaux, chaque région établit et gère son système de redevances, organise sa propre remise de prix, en établit les normes et dotations et en assume la charge financière.
- ✓ Lors d'un tour final Wallonie-Bruxelles, c'est TWB qui en assume l'organisation et la charge financière.